

La certification ISO 14001

La CRCI Alsace met en place un dispositif financier pour aider les PME (voir les conditions plus bas) à se lancer dans une démarche de certification environnementale (ISO 14001) en suivant le référentiel AFNOR FD X 30-205 « Systèmes de management environnemental - Guide pour la mise en place par étapes d'un SME ».

iQSE a été sélectionnée par le CRCI d'Alsace pour accompagner les PME dans cette démarche.

- » Environnement
- » Marché
- » Progressivité

Accompagnement 3 niveaux

Niveau 1 (durée : 3,5 jours, coût inférieur à 1000 euros)

Ce niveau a pour but de formaliser le lancement de la démarche :

- » Un examen initial de la situation de l'entreprise au regard de ses principales exigences réglementaires,
- » Une analyse environnementale préliminaire.

Un plan d'actions est alors défini visant une amélioration continue des résultats en matière d'environnement.

Niveau 2 (durée : 6 jours, coût inférieur à 2000 euros)

Ce niveau a pour but d'élaborer le programme environnemental de l'entreprise. Il définit :

- » L'ensemble des règles et consignes nécessaires à la maîtrise de l'environnement,
- » Complète le dispositif d'information, sensibilisation/formation,
- » Définit les moyens de prévention et d'intervention pour répondre aux situations d'urgence.

Niveau 3 (durée : nous consulter)

Accompagnement classique pour les entreprises candidates à une certification 14001 (hors champ de convention, durée sur devis).

Conditions

Sont éligibles au dispositif d'aide, les entreprises employant moins de 250 personnes, dont le chiffre d'affaire est inférieur à 50 millions d'euros et indépendantes à plus de 75 % d'un groupe. Plus d'information sur le site de la [CRCI Alsace](http://www.crci-alsace.fr)

Seuls les engagements de niveau 1 et 2 font l'objet d'une convention tripartite entre l'entreprise, *iQSE* et la CCI concernée.

Un certificat pourra être délivré à chaque niveau par un organisme certificateur sur la base d'un audit réalisé par une expertise tierce partie (coût de certification à la charge de l'entreprise).

*...un accompagnement adapté
à la maîtrise de vos risques...*